



Les Palmés de la Seille

114 Chemin du Calvaire - Espace Associatif Charles HERMITE 57260 DIEUZE

Mail: club@lespalmesdelaseille.fr

Tél. : 06 73 90 34 54



Autorisation parentale pour le mineur pour la prise de vue et la diffusion médiatique

Le code civil de l'article 9 garantit le droit au respect de la vie privée de chacun.

L'Association « **Les Palmés de la Seille** » peut être amenée à effectuer des prises de vue (photos, vidéo, etc.) dans le cadre de ses activités d'animation (journaux ou autres publications, expositions, site sur internet, etc....).

Je soussigné (e)

en qualité de (rayer les mentions inutile): Père Mère

autorise n'autorise pas

La diffusion d'une prise de vue concernant mon fils/ma fille (rayer la mention inutile) :

.....
(Indiquer NOM et Prénom)

Fait à : le :

Le représentant légal

Le Président du Club

.....

Inscrit au Registre des Associations sous Volume 171 folio 46

Club agréé Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-marins sous le n° 06-57-0105, 16 mars 1981

Club agréé par Jeunesse et sports sous le n° 57 88 67, en date du 16 mars 1981 × Siret 439 437 393 00010 - APE 9312